Archives parlementaires

Extrait du procès-verbal de la société populaire de Vergt (Dordogne) concernant la fête célébrée en honneur de l'Être suprême, lors de la séance du 6 thermidor an II (24 juillet 1794)

Françoise Brunel, Aline Alquier, IHRF - Institut d'histoire de la Révolution française

Citer ce document / Cite this document :

Brunel Françoise, Alquier Aline, IHRF - Institut d'histoire de la Révolution française. Extrait du procès-verbal de la société populaire de Vergt (Dordogne) concernant la fête célébrée en honneur de l'Être suprême, lors de la séance du 6 thermidor an II (24 juillet 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCIIII - Du 21 messidor au 12 thermidor an II (9 juillet au 30 juillet 1794) Paris : Librairie Administrative P. Dupont, 1982. pp. 460-461;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1982_num_93_1_24279_t1_0460_0000_9

Fichier pdf généré le 21/07/2021

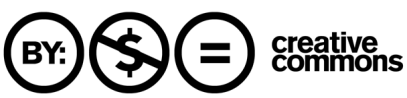

que nous défendons; que le terme de votre mission ne peut être que la défaite du dernier des Tyrans.

Le Peuple aime la paix, sans doute, mais une paix inaltérable; c'est la seule que puissent ambitionner des français régénérés.

Et quelle seroit cette paix que des despotes feroient avec des hommes libres ! un someil trompeur dont le réveil compromettroit peut-être les succès que vous avez commandés et obtenus.

Qu'attendre en effet d'êtres capables d'étouffer les sentiments de la nature, qui, malgré lui, et ses institutions vicieuses, rapellent[,] entraînent l'homme à l'égalité et à la Liberté ?

DOMEC (*Secrét.*), LAMARQUE (*présid.*), LAPORTERIE (*Secrét.*)

3

Les membres de la société populaire de Vergt, district de Périgueux, département de la Dordogne, protestent de leur attachement à la Patrie et à la Convention nationale, annoncent la célébration de la fête à l'Etre Suprême

Mention honorable, insertion au bulletin et renvoi au comité d'instruction publique (1).

[La Sté popul. de Vergt-La-montagne à la conv.; Vergt, 7e mess. II] (2).

Législateurs,

et, nous aussi, nous sommes jacobins; et depuis la révolution nous n'avons cessés de l'être : comme eux, nous avons toujours veillés les ennemis du peuple; comme eux, nous avons employés tous les moyens pour assurer le triomphe de la liberté; oui, l'amour de la patrie brule dans nos cœurs; et il n'est que la mort qui puisse la détruire; nous vous félicitons d'avoir jusqu'à ce jour déjoués toutes les trames; vous aves punis les conspirateurs, et vous avés acquis de nouveaux droits à la reconnoissance nationale; nous applaudissons au décret du 18 floréal, par lequel le peuple reconnoit l'existance de l'être Supreme, et l'immortalité de l'ame : en lançant un pareil Décret, vous avés porté dans nos campagnes la joie et la prospérité; et chez les malveillants la terreur et l'effroi : continués, citoyens, continués votre illustre carrière : restés à votre poste[.] La patrie vous l'ordonne : punissez les nouveaux traitres, le peuple le désire : que pitt et cobourg apprennent enfin ce que peuvent des républicains et que cette campagne leur serve de leçon; Législateurs, toute la france est debout et à juré avec nous de n'avoir jamais d'autre ralliment, que la convention Nationale; nous ne poserons les armes que lorsque Londre, cette nouvelle cartage, sera réduite en cendre, et que la fierté anglaise sera totallement détruite; s'il n'est assés de citoyens à la frontière, nous sommes prêts à marcher; mourir plustôt que de revenir esclaves : voilà ce que nous avons jurés, voilà ce que nous vous jurons, et il n'est rien qui puisse faire rétracter nos Serments : au nom de la république nous vous exhortons donc à continuer vos travaux; et nous vous protestons tous de nos Bons Sentiments

CHARRIÈRE aîné (*présid.*), MALAFAYE (*secrét.*), LATERRIERE fils, DESSABLONS, DARTENSET (?), DUMONTEILH, EYMERY, CHARRIERE, LAVEYSSIERE, LAIFAUX, BRUNETEAUX, autre DUMONTEILH, BRUGERE, MAILHIERS, FAURIE, LACOMBE, DUMONTEILH fils, LAFON GRILLETY, BOURGOING, GRILLETY, LAFOSSE, LAFON, JOURSY, SICARD LABORIE, MAURENS, ENDRIEUX, LATIRRURE fils, J. PETIT, LAGRIMARDIE, autre EYMERY, LAFOSSE fils.

[Extrait du p.v. de la fête Celebrée en l'honneur de l'etre Suprême par les Cens de la Comm. de vergt la Montagne, adressé par sa Sté popul.] (1)

Citoyens,

Quel spectacle fut jamais plus beau, et plus attendrissant.

Le matin, dès que l'aurore vient éclairer nos champs, on voit de tous côtés des femmes, des vieillards, et mêmes des enfans de tous ages se rendre à l'envi sur la place de la Liberté. partout la gaîté règne, et les cris d'allégresse qui partent à la fois de tous les cœurs se font entendre dans les airs. chacun attend avec impatience l'ordre du signal, pour aller à la montagne célébrer la fête de la divinité. Mais tout à coup Le tambour bat. Et une Salve daltillerie (*sic*) retentit au loin dans la pleine. aussitot chacun se rend au poste, et en un moment on voit les rangs formés. le silence le plus morne règne partout, et la troupe en ordre de bataille jure spontanément une haine éternelle aux traitres.

Bientôt le Signal du départ est donné. tous les Citoyens se mettent en marche, et douze vertus, portant d'une main des branches d'olivier, et de l'autre des Couronnes Civiques, jurent ensemble de n'épouser jamais que des vrais Sans culote, et donnent le plus bel éclat à la Cérémonie. arrivés à la Montagne, un antique Château, habité par le Crime, et deffendu par le fédéralisme s'offre à tous les yeux. de suite l'attaque en est faite, et bientôt l'on voit tomber en ruine ce repaire bati depuis tant de siècles. Ceux qui y sont veulent se sauver; mais la Cavalerie les poursuit, et aucun n'échappe à leur juste colere[.] aussitôt mille cris de vive la République, percent l'immencité des airs. on s'embrasse, on se livre à la joie la plus vive et après quelques momens d'enthousiasme, on voit toutes les groupes [troupes ?] se former en bataillon carré ! là[,] différens orateurs s'élancent sur l'autel de l'être Suprême, et font voir au peuple les motifs qui ont déterminé cette fête. Enfin, après avoir rendu tous les honneurs a l'être que nous reconnoissons, la troupe revient sur ses pas aux cris flatteurs de vive la Liberté, vive la Montagne, honneur à la divinité. La Cérémonie se finit ainsi, et chacun se retirant dans sa chaumiere, s'écrie : heureux le jour où nous

(1) *P.V.*, XLII, 153.
(2) C 314, pl. 1255, p. 4.

(1) C 314, pl. 1255, p. 5.

avons déposés entre des mains pures et honêtes notre repos et notre félicité (1).

4

Le citoyen Eymard, juge-de-paix du canton de Saint-Guillaume, district de Grenoble, département de l'Isère, offre à la République la remise du montant de la finance d'un office de notaire dont il étoit pourvu.

Mention honorable, insertion au bulletin, et renvoi au comité de liquidation (2).

[Grenoble, 12 mess. II. Au présid. de la Conv.] (3)

« Citoyen président,

Par sa lettre du 15 prairial le citoyen Denormandie, liquidateur général provisoire[,] m'a annoncé la liquidation de l'office de notaire dont j'étois pourvu; mais l'employ de cette somme le plus agréable à mon cœur est de la laisser à la République pour servir à la destruction des briguants; le seul regret que j'éprouve est quelle ne soit pas plus considérable. Cependant je te prie, citoyen président, de faire agréer à la Convention nationale la remise que j'an fais à la nation. Je suis avec respect[,] citoyen président, S. et F. »

EYMARD (*Juge de paix*)

5

L'agent national du district de Janville (4) **annonce que les biens d'émigrés vendus dans le mois prairial, et dont l'estimation étoit de 187,790 liv. avoient produit 415,560 liv.**

Insertion au bulletin, et renvoi au comité des domaines nationaux (5).

6

Les administrateurs du district de Libreval, département du Cher, annoncent la fabrication de 12 milliers de salpêtre, et applaudissent aux travaux de la Convention; mention honorable, insertion au bulletin (6).

7

La société populaire de la commune de Serres, département des Hautes-Alpes, applaudit aux travaux de la Convention; elle a fourni en dons patriotiques 1431 chemises, 103 draps, 31 chapeaux, 19 paires de bas, 14 paires de souliers, 366 couvertures, 7 culottes, 7 vestes, 15 quintaux de sel, et armé et équipé un cavalier.

Mention honorable, insertion au bulletin, et renvoi au comité des marchés (1).

[Serres, 15 prair. II] (2).

« Représentants,

Les tyrans vous demandent une trève de deux ans; la société populaire de Serres vous demande la guerre et la mort de touts les hydres couronnés. Ils promettent de reconnoitre provisoirement la République; hé bien, la société vous répète[,] d'après le comité de salut public, qu'elle veut détruire provisoirement les tyrans et leur gouvernement tyran[n]ique; ils prometent de reconnoitre provisoirement la République ? Hé quoy ? des milliers de français républicains touts enhardis par des victoires multipliées, se deshonoreroient en traitant avec des monstres réduits aux abois ? Non, représentants, le peuple français sent son courage et sa dignité, il a pris l'atitude d'Hercule, il est prest à exterminer les traitres et les roys qui voudroient lui ravir sa liberté. C'est le seul trésor qui luy tient au cœur. Voilà le sentiment de la Société populaire de Serres qui vous félicite d'avoir rendu un décret qui, en vous immortalisant, fait honneur au peuple français, c'est celuy qui déclare que la nation française reconnoit l'Etre Suprême et l'immortalité de l'ame; c'est ainsi qu'il faloit repondre aux calomnies des Roys.

Sauveurs de la patrie, restés attachés à votre poste, comme la Société restera invariablement unie à la Montagne; acceptés[,] Législateurs[,] nos faibles sacrifices; écoutés encore plus notre demande et la destruction totale des roys e[s]t prochaine. Vive la République[,] vive la Montagne !

[Offrandes patriotiques].

chemises : 1431; draps : 103; chapeaux : 31; bas : 19 p.; souliers : 14 p.; couvertures : 366; culot[t]es et vestes : 7 p.

Un cavalier jacobin armé et équipé.

15 quintaux [de] sel pour nos frères des valées cédées reconquis à la liberté. S. et F. ».

JOUBERT (*présid.*), JOUVE (*secrét.*)

8

La Société populaire de Meaux, département de Seine-et-Marne, applaudit à la sagesse et à l'énergie de la Convention qui ont préparé les glorieux succès des armées de la République, et l'invite à rester au poste où l'a placé le vœu de la nation, pour consommer l'ouvrage de la régénération publique.

Mention honorable, insertion au bulletin (3).

(1) Collationné pour Conforme à l'orig[i]nal CHARRIÈRE aîné (*Présid.*), MALAFAYE (*Secrét.*).
(2) *P.V.*, XLII, 153.
(3) C 311, pl. 1233, p. 1.
(4) Eure-et-Loir.
(5) *P.V.*, XLII, 153.
(6) *P.V.*, XLII, 153. *J. Fr.*, n° 668.

(1) *P.V.*, XLII, 153. *J. Fr.*, n° 668.
(2) C 311, pl. 1233, p. 2.
(3) *P.V.*, XLII, 154.